



## L'école d'Heubécourt-Haricourt jusqu'en 2016.

L'instruction des enfants est très ancienne et remonte bien avant Charlemagne<sup>1</sup>, même si sa création lui est bien souvent attribuée.

Élèves, maîtres, école constituent tout un ensemble qui se gère à tous les niveaux, depuis les plus hautes sphères de l'État jusqu'aux maires des communes.

Ce premier article s'intéresse à l'enseignement, élèves et maîtres à Heubécourt-Haricourt de la Révolution Française à 2016.

Un prochain article sera consacré à l'histoire des locaux d'enseignement à Heubécourt de 1834 à nos jours.

Après la Révolution Française, Heubécourt et Haricourt possèdent chacune leur propre école élémentaire<sup>2</sup>. En 1833, le budget d'Haricourt ne permet plus de payer et de loger l'instituteur. L'ordonnance préfectorale du 22 Juillet 1833, instaure alors l'établissement à Heubécourt d'une seule et unique école primaire pour les deux communes.

Le 28 Décembre 1834, est créé un comité communal de surveillance de l'école<sup>3</sup>. Constitué du maire et de trois personnes désignées, ce comité veille à la salubrité de l'école et au maintien de la discipline.

### Instituteurs

L'école pour les filles ne sera obligatoire qu'en 1881-82 et jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les enseignants seront de ce fait essentiellement des institutrices.

A Heubécourt, jusqu'en 1957, une classe unique accueille les enfants de 6 à 14 ans et voit se succéder une vingtaine d'instituteurs.

Nom prénom	Nomination	Remarques
Primault Jean	Vers 1750-1756 Heubécourt	Né le 2 décembre 1711, à Heubécourt, fils de Jean Primault et de Marie Bourgeois, il se marie le 9 novembre 1747 avec Marie-Anne Cabot, il a 13 enfants. Il décède vers 1793.
Marye Louis	1788-1800 Haricourt	Né le 17 août 1744, instituteur à Haricourt, se marie le 22 novembre 1768 à Forêt la Folie avec Marie Clotilde Beudon. Il est aussi agent communal et officier public (maire) en 1792-1796, il décède, à Haricourt, le 22 ventôse an VIII (13 mars 1800). Il a 7 enfants. Un de ses fils est instituteur.
Surgeon Pierre	Dés 1788	Né le 19 novembre 1758 à Heubécourt, habitant rue du bout d'en haut (rue Chevreuse). Il prête serment en 1791. Il se marie avec Marie-Françoise Philippon. Il a 11 enfants. Il est aussi bonnetier, et huissier. Il décède le 14 avril 1836 à Heubécourt.
Fleuret Pierre Aimé	vers 1796 - 1806	Né le 10 juin 1765 à Paris, se marie, en 3 <sup>ème</sup> noce, le 27 décembre 1797 à Heubécourt, avec Marie-Françoise Surgeon (7 nivôse an VI), fille de Pierre Surgeon. Ils habitent rue de l'église et ont 4 enfants. Il décède à Hennezis le 24 juillet 1830.
Le François Jean-Baptiste	1806 -1820	Né en avril 1779, nommé à Heubécourt le 15 mai 1806, il habite rue Darré. En 1820, il est arpenteur puis en 1822 percepteur des contributions directes. Il a 4 enfants.
Surgeon Pierre Louis	1821 - 1834	Né le 10 juin 1794 à Heubécourt, il démissionne le 18 février 1834 et décède le 14 avril 1836.
Bourgeois Pierre Narcisse	29 Mars 1834-1840	Né le 3 août 1812 à Heubécourt, il obtient son brevet le 30 Octobre 1834. Il habite rue du bout d'en haut. Il se marie à Rose Émilie Foubert (1816-1912) à Limetz-Villez le 30 octobre 1834, il a 2 enfants. A partir de 1840, il est agent voyer du canton d'Écos, Il décède vers 1853.

<sup>1</sup> Charlemagne, lui-même illettré et ayant souffert de cette lacune, accorde une place toute particulière à l'instruction pendant son règne (de 800 à 814). Il donne une large place aux intellectuels de l'époque pour qu'ils transmettent leur savoir. Il fonde une école et une académie dans son palais et établit des écoles supérieures dans les monastères. Les paroisses furent aussi dotées d'écoles élémentaires où les gens du peuple pouvaient apprendre à lire, à écrire et à compter. Mais de nombreux enfants n'ont pas accès à ces écoles et doivent travailler avec leurs parents.

<sup>2</sup> École élémentaire = du CP au CM<sub>2</sub> école primaire= élémentaire et maternelle

<sup>3</sup> Le corps des inspecteurs n'est créé en 1835



Mary Marcel Mathieu François	1 <sup>er</sup> Août 1841-1848	Né le 11 septembre 1811 à Blacourt (60), habite au carrefour, il démissionne le 22 Juillet 1848. Il décède à Pressagny le 4 décembre 1883.	
Cahagne Louis Laurent Michel	23 Juillet 1848-1858	Né le 7 avril 1809 à Heubécourt, habite rue Bordel (rue T. Cahagne). Il se marie le 27 juin 1831 à Heubécourt avec Marie-Sophie-Rose Chevallier (1811-1893) Il décède à Tourny le 19 avril 1903.	
Leveau Aimé Charles François	1859 à 1877	Né le 24 septembre 1815 à Bazincourt et se marie le 16 octobre 1837, à Bouchevilliers avec Clémentine Séraphine Prévost. Il habite au carrefour, et a 7 enfants, une de ses filles est institutrice. Il décède le 3 décembre 1899 à Romilly-sur-Andelle.	
Dumont Louis Gustave	17 avril 1877 à 1893	Né le 10 janvier 1844 à Harquency où il se marie le 29 mai 1866, avec Clémentine Hélène Benjamin, quitte Heubécourt le 27 janvier 1893 pour Heudreville en Liévin. Il a 2 fils. Il décède à Évreux le 27 août 1911.	
Bocage Achille Barthélémy	19 janvier 1893 à 1914 <sup>4</sup>	Né le 8 Octobre 1867 à Launay, il se marie à Écos le 6 août 1892 avec Claire Suzanne Lechaptois. Il est mobilisé le 1 <sup>er</sup> août 1914, et blessé en 1916. Il a 5 enfants.	
Mr Touzet		Remplaçant(e)s d'Achille Bocage, mobilisé	
M <sup>elle</sup> Tisserand	17 avril 1917		remplace Monsieur Touzet
M <sup>elle</sup> Klein	10 sep 1917		En juillet 1918
Mr Bronckart, M <sup>elle</sup> Fauvel et M <sup>elle</sup> Auvergniot	10 Août 1918		En octobre et novembre 1918
Bocage Achille	De 1919 à 1923	Il reprend en septembre en 1919 ses fonctions d'enseignant et en janvier 1920 celles de secrétaire de mairie, interrompues par la guerre. Il décède le 2 mars 1923.	
Lesage Viviane Léone née Wagnier	1/10/1923	Née le 5 février 1893 à Levallois Perret (92), elle se marie en 1918 à Château-sur-Epte, elle aussi secrétaire de mairie en 1926.	
Dupuis Suzanne	Janvier 1929	Née à Écos le 9 juin 1907, décédée à Beuvry (59) le 7 février 2002. En 1929, elle est secrétaire de mairie à Haricourt.	
Chédeville Yvonne née Fouques	Janvier 1930-1951	Née le 16 avril 1896 à Longueville (50), se marie le 30 avril 1931 et habite au 3, rue T Cahagne puis au 24 rue Chevreuse. Elle décède le 19 décembre 1983 à Argenteuil. Elle a 2 enfants.	
Pillard Camille	1 juin 1942-44	Remplaçant, parti à Tilly, il est secrétaire de mairie du 1 <sup>er</sup> juin 1942 à mars 1952.	
Mr Taupin		Renfort de Madame Chédeville	
Mr Tisselank Roger Fernand	9/11/1951-1955	Né le 14 avril 1927 à St Georges (57), il décède à Rouen le 19 septembre 1989, Aussi secrétaire de mairie, à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1952, sa femme est maîtresse de couture. Il démissionne en septembre 1955 pour aller aux Andelys.	
Le Coz Yvette née Guégen	1955-1990	Née le 2 septembre 1930, mariée en 1953, également secrétaire de mairie d'octobre 1955 à 1998. Elle a 2 enfants. Elle décède le 23 octobre 2015 à Vernon.	

Au lendemain de la Révolution, les maîtres sont nommés et logés par les municipalités et doivent prêter serment. C'est ainsi, que le 25 décembre 1791, Pierre Surgeon prête serment devant le conseil municipal d'Heubécourt dont le procès verbal de la cérémonie est relaté ci après :

*Le dimanche vingt cinquième jour du mois de décembre mil sept cent quatre vingt onze à l'issue de la grande messe paroissiale de Heubécourt en présence de la municipalité composant le conseil général et des fidèles assemblés, en l'église du dit lieu, s'est présenté Pierre Surgeon maître d'école de la dite paroisse, a prêté le serment en levant la main devant le crucifix 'et a dit « Je jure devant l'Être Suprême et comme tenant les petites écoles en cette paroisse, d'être fidèle à la Nation, à la Loy, et au Roy et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution du Royaume décrétée par l'Assemblée Nationale Constituante aux années 1789, 1790 et 1791 sanctionnée par le Roy. Dans l'obligation de remplir avec tout le zèle et courage les fonctions et les devoirs qu'il est obligé envers les enfants qui lui sont confiés pour leur éducation et*

<sup>4</sup> Il est stagiaire à partir du 19 janvier 1893, ensuite titularisé le 14 avril 1896.



*instruction dans toute l'exactitude et l'équité qui lui sera possible de s'acquitter » Lequel serment a été prononcé à haute et intelligible voix et annoncé le dimanche précédent ce fait. L'assemblée s'est séparée de tout quoi nous maire, et officiers municipaux soussignés avons dressé ce présent procès verbal le jour et an ci dessus fait en double. Signatures ; André Cahagne maire, Louis Antoine Béguin officier, Pierre Surgeon Robert Roussel officiers, Pierre Devély, procureur de la commune.*

Pendant la seconde guerre mondiale, l'arrivée de réfugiés fait augmenter le nombre d'élèves dans l'école d'Heubécourt. Deux instituteurs, messieurs Taupin et Pillard, sont alors nommés. Ils sont logés à l'hôtel-restaurant chez Totor (Victor Biéchy) au 2, rue Chevreuse.

Dés le 5 juin 1957, la seule classe doit accueillir 46 enfants.

Le 18 mars 1957, le maire donne connaissance au conseil municipal des courriers de l'inspecteur primaire prévoyant l'augmentation des effectifs. Le 4 juin 1957 le conseil municipal décide

- « - d'accepter l'ouverture d'une classe supplémentaire
- d'installer la classe dans un local provisoire appartenant à la commune
- de ne pas entreprendre de construction d'une école neuve, vu l'instabilité de la commune, en transformant un local existant
- les frais de transformation et d'achat de matériel et de fourniture pour un montant de 1 728 000 fr. »

Le 1<sup>er</sup> octobre 1957, une seconde classe est ouverte, hébergée dans un premier temps, dans la salle de la mairie, elle sera transférée au 6, rue du parc, dans une pièce spécialement aménagée dans les locaux de l'ancien presbytère, loué depuis 1906, avec des sanitaires à l'extérieur. Un devis estimatif des travaux d'aménagement et de transformation, établi par Mr Tournay architecte à Vernon, s'élève à 1 859 481 frs soit après subvention pour les 2 communes 943 359 frs (dont 1/5 pour Haricourt soit 188 672 frs).

En 1958, il y a nécessité d'y faire aménager une cour de récréation. Très rapidement, les enfants la baptisent «la petite école» ou «l'école d'en bas» car elle accueille les plus jeunes dès l'âge de 6 ans.

Depuis cette date, deux enseignants sont en poste à Heubécourt.

École place de l'église		École dans la mairie, provisoirement	
1955-1990	Yvette Lecozy	En 1957 - 58	Jean Bournas
		En 1958 - 59	Denise Guillerme
		École, rue du parc	
		De 1959 à 67	Colette Tréla
		En 1967 - 68	Janine Duval
		De 1968 à 70	Arlette Corseul (née Picard)
		De 1970 à 88	Lydie Chriquot (née Maurel)
		De 1988 à 90	Catherine Boussuge
1990-2006	Valérie Leproust*	De 1990 à 2001	Catherine Chauvency (née Boussuge)
		De 2001 à 2006	Diane Delcourt-Tardivaud
École place de l'église avec 2 classes			
2006-2008	Sabrina Gaboardi	En 2006 - 07	Corinne Tasse
		En 2007 - 08	Stéphanie Normand
2008-2014	Mélanie Peyrisse	En 2008 - 09	Sabrina Gaboardi
		De 2009 à 14	Christelle Simaëys
2014-2016	Sophie Jouenne	En 2014 - 15	Sophie Canastra
		En 2015 - 16	Élodie Loizeaux

\* du 1/9/1999 au 31/8/2000, Valérie Leproust partage son mi-temps avec Mme Lacassagne - Lavaud

\* Corinne Tasse remplace, de septembre 2006 à juin 2007, Christelle Procédes-Legout, titulaire, en congé de maternité puis parental.

De 1977 à 1988, des dérogations sont accordées pour accueillir des élèves plus jeunes<sup>5</sup>. Avant, la scolarisation se faisait à partir de 5 ans. Le 30 mai 1988, l'école devient une école primaire (maternelle et élémentaire).

Dés décembre 1981, le maire et le conseil municipal d'Heubécourt et de Tilly envisagent un éventuel regroupement scolaire. Suite à la demande du maire de Tilly à l'IEN le 6 mai 1983, le 31 mars 1985, il y eut un projet de regroupement entre Tilly, Heubécourt et Panilleuse. En mai 1988, pour maintenir une école à Tilly et Heubécourt, un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) est créé entre les deux communes avec deux classes à Heubécourt du CE<sub>1</sub> au CM<sub>2</sub>, avec 2 niveaux chacune.

<sup>5</sup> Dès 1881, organisation de l'école maternelle est gratuite, laïque et non obligatoire.



Dés septembre 2008, au sein du SIVOS, une cantine et une garderie sont mises en place à Tilly, par décision du conseil municipal du 24 juin 2008, avec un transport scolaire entre les deux communes..

## Nombre d'élèves à Heubécourt

Le registre-matricule, ouvert dès 1890, recense le nom de tous les élèves scolarisés dans l'école. La comptabilité de tous ces élèves est peu aisée, car certains n'effectuent que de très brefs séjours sur les bancs de l'école. Dès sa création, en 1833, l'école est mixte.

Année	1840	1879	1891	1906	1913	1916	1929	1938	1957	1962 <sup>6</sup>	1964
Nombre	60	44	34	26	29	26	27	25	46	57	53

Avec le SIVOS

Septembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Heubécourt	21 + 16	37	19 + 24	22 + 16	21 + 20	22 + 25	23 + 22	26 + 24	23 + 24	18 + 23
Tilly		50	19 + 28	25 + 24	26 + 25	20 + 27	22 + 22	23 + 20	21 + 24	23 + 21

Septembre	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Heubécourt	23 + 22	17 + 18	19 + 20	23 + 19	19 + 20	13 + 24	23 + 26	20 + 22
Tilly	19 + 19	19 + 22	19 + 18	18 + 18	17 + 19	17 + 17	22	26

En septembre 2014, un poste d'enseignante est supprimé. Le CP est enseigné à Heubécourt.

## Tarifs :

En 1806, l'écologie<sup>7</sup> mensuel est fixé pour les élèves

- qui sont à l'alphabet	0,50 fr
- sachant épeler et lire couramment	0,75 fr
- sachant lire et calculer	1 fr

La loi Guizot<sup>8</sup> de 1833 définit l'école laïque mais pas encore vraiment gratuite. Une rétribution mensuelle par enfant est payée par les familles. Le taux de l'écologie est fixé par le conseil municipal et le comité local de surveillance sur proposition du conseil académique de l'Eure.

A Heubécourt,

en 1835, pour les élèves	- qui sont à l'alphabet	1,50 fr
	- sachant épeler et lire couramment	0,75 fr
	- sachant lire et calculer	1 fr

de 1845 à 1849, pour les élèves;	- en dessous de 8 ans	0,75 fr
	- de 8 ans à 10 ans	1 fr
	- au-delà	1,25 fr

en 1852, pour les élèves	- de 6 à 8 ans	1 fr
	- au-delà	1,25 fr

en 1855, pour les élèves	- moins de 9 ans	1 fr
	- plus de 9 ans	1,50 fr

en 1860	- tarif unique	1,25 fr
---------	----------------	---------

De 1861 à 1874	- en dessous de 9 ans	1 fr
	- au-dessus de 9 ans	1,50 fr

De 1875 à 1881	- en dessous de 7 ans	1,50 fr
	- au-dessus de 7 ans	2 fr

<sup>6</sup> Le 25 juillet 1962, pour la population d'Heubécourt de 223 habitants, 44 enfants scolarisés, pour Haricourt 70 habitants, 14 enfants scolarisés.

<sup>7</sup> Écologie ; frais d'école, droit que paye chaque écolier. (Littré 1876)

<sup>8</sup> La Loi GUIZOT du 28 Juin 1833, légalise les écoles privées et précise la notion d'école publique : " Celles qu'entretiennent en tout ou partie, les Communes, les Départements ou l'État. " Cette définition signe l'acte de naissance de l'école primaire publique. La gratuité, généralisée par les Lois de Jules FERRY après 1881, transforme l'école en véritable service public.

- 1847 : à peine 63 000 écoles sont en service

- 1905 : plus de 85 000 écoles sont déjà en fonctionnement.

Avant même 1881, le mouvement de scolarisation est en marche : plus de 8 sur 10 des enfants de 6 à 13 ans sont scolarisés. Mais d'une façon très inégale selon le type de région et le rythme des saisons. Dès le retour du printemps, les travaux des champs détournent souvent l'enfant du chemin de l'école.



Des enfants, désignés comme "indigents", avaient droit à la gratuité de l'école ; leur nombre est défini par le conseil municipal.

Année	1835	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1859	1860	1861	1862	1863
Gratuité	9	12	12	7	6	7	7	7	5	4	5	4
Instituteur	Bourgeois	Cahagne Louis Michel						Leveau Aimé Charles François				

Année	1864	1866	1868	1869	1871	1872	1873	1875	1877	1879	1880	1881
Gratuit	4	5	7	12	8	8	5	7	6	8	7	9
Instituteur	Leveau Aimé Charles François									Dumont Louis		

En 1872, 5 pour Heubécourt et 3 à Haricourt

En 1875, 5 pour Heubécourt et 2 Haricourt.

A partir de 1882, avec les lois "Jules Ferry" assurant la gratuité de l'enseignement public, l'écolage payé par les parents disparaît et l'école devient obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans.

L'article 2 de la loi stipule : "Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, outre le dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires". Le jour vaqué est le jeudi.

En 1936, la scolarité obligatoire est prolongée d'un an, jusqu'à 14 ans, par la loi "Jean Zay". En 1959, elle est portée à 16 ans.

## Salaire de l'instituteur

Si l'écolage constituait une partie du salaire de l'instituteur, un salaire minimum était cependant fixé. Les municipalités avaient en charge de garantir ce salaire minimum et d'assurer le logement de l'instituteur.

De l'an XII (1804) à 1845 la part communale annuelle est de 30 à 50 fr.

En 1845 minimum 200 fr fixé par la loi Guizot de 1833.

En 1852 minimum 600 fr

En 1865 au moins 700 fr si plus de 5 ans d'exercice

800 fr ou 900 fr pour 1/20 des instituteurs ayant plus de 10 ans ou 15 ans d'exercice.

En 1870 minimum 700 fr

800 fr si plus de 5 ans d'exercice

900 fr à 1000 fr de 10 à 15 ans

500 fr à 600 fr pour les institutrices communales.

En 1886 800 fr

Le salaire de l'instituteur est voté en conseil municipal. Après l'abandon de son école en 1833, Haricourt apportera sa contribution au salaire de l'instituteur d'Heubécourt. En 1889, les instituteurs deviennent fonctionnaires et sont payés par le trésor public.

Dans toute école mixte tenue par un instituteur, la loi de 1867 impose une femme nommée par le préfet, sous proposition du maire, chargée de diriger les travaux d'aiguille des filles. « *Lorsque l'instituteur est marié, père de famille, le choix s'arrête souvent sur son épouse, sa fille ou sa sœur si toutefois elle est réellement en état de donner de "bonnes leçons" aux enfants* ».

A Heubécourt, de 1867 à 1955, les filles ont une maîtresse de couture pour les travaux d'aiguilles. Elle est adjointe à l'instituteur et touche une indemnité de 50 francs en 1867, de 100 francs en 1868 et de 7 200 francs annuels en 1951 et 7 300 francs en 1955.

A noter que de 1869 à 1894, des cours gratuits pour adultes hommes sont organisés à Heubécourt.

## Rythmes scolaires

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'école avait lieu tous les jours, sauf les dimanches et jeudis et les six jours fériés, soit environ 250 jours par an. Dans les campagnes, le taux d'absentéisme augmentait dès l'arrivée des beaux jours.

En 1894, Jules Ferry fixe à 35 heures hebdomadaires sur 223 jours pour 1338 heures avec 6 semaines de vacances d'été et une semaine à Pâques.

En 1969, par arrêté ministériel, le samedi après midi est libéré, la semaine passe à 27 heures pour 975 heures-année.

En septembre 1972, pour rééquilibrer la semaine, la coupure du jeudi est remplacée par celle du mercredi (adieu la semaine des 4 jeudis !!).

En 1989, l'année scolaire est aménagée en 36 semaines réparties en 5 périodes entrecoupées de vacances et la semaine allégée d'une heure soit 26 heures pour 936 heures année.



En 2008, l'école évolue avec la société, elle se fait sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi, pour 24 heures par semaine.

En 2013, avec de nouveaux rythmes scolaires, qui se généraliseront en 2014, l'école se déroule sur 9 demi-journées dont le mercredi matin.

En 2017, retour aux 4 journées d'enseignement, comme en 2004.

## Souvenirs, anecdotes et témoignages heubécourtois.

« Quand je suis rentré à l'école d'Heubécourt en 1943, nous étions dans la mairie avec deux grandes tables en parallèle, assis sur des bancs et des chaises. Nous avions une institutrice, il y avait dans cette classe des espagnols et des enfants venus de la région parisienne qui étaient hébergés chez des parents à la campagne car la nourriture était bien meilleure.

Je me souviens avoir vu dans la cour de l'école des allemands et des fusils posés le long du mur. Chaque jour, à 8 h 30, Madame Chédeville nous donnait l'ordre de rentrer en classe. Nous nous installons en deux rangées devant le perron, à droite du bâtiment, les petits et les grands à l'arrière.

Madame Chédeville passait devant chaque enfant et nous montrions nos mains pour voir si elles étaient propres, de même pour les chaussures.

A la fin de chaque année scolaire nous présentions quelques petites saynètes sous les directives de Madame Chédeville, suivait ensuite la remise des prix. Un conseiller se faisait l'orateur pour décerner le prix d'honneur et nous allions faire la bise à une personnalité communale qui nous remettait la récompense.

L'hiver, les grands avaient chacun leur semaine pour allumer le grand poêle. Chaque mercredi soir, il y avait 2 garçons et une fille pour faire le ménage, balayer la classe et essuyer les tables.

Chaque 11 novembre, toute l'école se retrouvait autour du monument aux morts pour chanter la Marseillaise. Le drapeau, le nom des combattants morts au front, nous donnaient, dès notre plus jeune âge, le sens de la Patrie.

Avec Monsieur Tisselank la discipline était de rigueur. La récréation durait 15 minutes et au tintement de l'horloge de l'église, nous venions nous mettre directement en place devant le perron.»

Élève à HH de 1944 à 1952

"Madame Chédeville, habitant en face de l'école, vers 11 h, désignait une élève pour "allumer son feu "pour réchauffer" son repas."

Une élève de Madame Chédeville

"Je me souviens, dans la mairie, des tables et des bancs et le poêle à bois dans le coin."

Un élève de Monsieur Bournas

Avec Madame Lecoz, la tenue des cahiers devait être impeccable, nous avions le porte-plume avec le manche en bois et de l'encre préparée avec de la poudre dans une bouteille. Souvent il y avait des incidents ; une tâche d'encre et la page était déchirée. Il fallait rester pendant la récréation pour recommencer.

Quand les leçons n'étaient pas sues, on avait des lignes à copier 100 fois du style : "je dois apprendre mes leçons" ..Idem pour les tables de multiplication pas sues, c'était 10 fois à copier chaque table pas sue.

Un jour pour rappeler un élève à l'ordre, elle lui avait lancé sa chaussure, il l'a prise aussitôt, la fenêtre étant ouverte, il l'a lancée par la fenêtre, ça personne ne s'attendait.

Un autre qui lui avait répondu. Mme Lecoz lui dit prend la porte pour aller dans le couloir et cet élève fait le geste d'enlever la porte, c'était drôle.

L'année du certificat d'étude, après les vacances de Pâques, Madame Lecoz nous gardait très souvent le soir pour nous faire réviser et nous n'en avions pas toujours envie.

L'année du brevet sportif c'était plutôt difficile car on ne faisait pas du tout de sport. Quand arrivait le printemps c'était une fois la semaine et il fallait que l'on soit prêt pour la fin mai, car si on avait le brevet, ça rapportait des points pour le CEP.

Pour Noël, on préparait un spectacle (danse, pièces de théâtre et chants) et le père Noël passait avec des jouets. Monsieur Lecoz préparait la salle avec les plus grands. Je me souviens à cette époque c'était chez Totor. Les élèves qui dessinaient le mieux, préparaient des programmes que l'on vendait le jour du spectacle.

Puis la fête de Noël disparut. Mais tous les ans, nous faisons un spectacle de fin d'année, en juin dans le même esprit et pour tout le monde, c'était la fête. C'était la période où le programme scolaire était terminé, il fallait apprendre les chants, les pièces de théâtre, faire les costumes.

Élève de 1956 à 1965



-----  
En 1896, le maire autorise l'instituteur à utiliser le local de la mairie pour ses réunions de famille ou les réunions des anciens élèves.

Le 12 Juillet 1903, un livret de caisse d'épargne de 5 francs, à titre de récompense et d'encouragement, est attribué aux candidats reçus au CEP (Certificat d'études primaires) ; 5 élèves en bénéficient.

En 1910, arrivée de l'eau potable dans l'école.

Le 4 août 1940, le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, sous la convocation et la présidence de Monsieur Antoine de Salverte, maire de 1935 à 1945.

« Le maire donne connaissance que pour se conformer aux instructions de l'inspecteur d'académie : le maire a du faire creuser une tranchée pour mettre à l'abri les enfants de l'école, contre les bombardements , de ce fait la commune a du faire appel au concours de la population et à des réfugiés pour faire ce travail, la somme totale s'est élevée à la somme de 237 fr, Monsieur le Maire propose que cette somme soit prise dans l'article 32 du budget primitif ».

En février 1941, le charbon pour le chauffage de l'école est remplacé par du bois.

En 1954, Pierre Mendés France<sup>9</sup> instaure la distribution d'un verre de lait pour lutter contre la dénutrition. Le 11 novembre 1955, le maire d'Heubécourt signale « que la subvention accordée pour la distribution de lait a été insuffisante pour 1954 et qu'il manque environ 4 000 francs par trimestre.

Après délibération, le conseil municipal décide que, vu l'insuffisance de la subvention, les difficultés de distribution, le peu d'empressement des enfants à boire le lait offert, de l'alimentation familiale des enfants satisfaisante au point de vue laitages dans les communes rurales de surseoir dès à présent à toute distribution. »

---

<sup>9</sup> Pierre Mendés France ; 1907-1982, député de l'Eure de 1932 à 1942 et de 1946 à 1958, Président du conseil de 1954 à 1955.



Vers 1910, classe de Monsieur Bocage avec au moins deux enfants Bocage (croix)

1913 Classe de Monsieur Bocage (sur cette photo il doit y avoir au moins 3 enfants Bocage)



Classe de Monsieur Touzet et de la maîtresse d'aiguilles en 1916.  
A. Bocage est mobilisé.





**En 1964** Classe de Madame Lecoz et de Madame Trela



**Juin 1978**

**Juin 1989**

